

Département
de la Mayenne

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ARGENTRE

Commune
D'ARGENTRE

Séance du 09 Juillet N° 01/07/20

Date de convocation

02 juillet 2020

Date d'affichage

02 juillet 2020

Nombre de conseillers

en exercice : 23

présents : 19

votants : 22

L'an deux mil vingt, le neuf juillet à 20 H 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian LEFORT, Maire.

Présents : Mrs BEUCHEF Alain, BÉNARD Olivier, ~~BESNIER Noël~~, BOUL Jérôme, BRISARD Laurent, ~~DROCOURT Michel~~, ~~LADURÉE-ROUSSEAU Jean-René~~, LEFORT Christian, MÉNARDAIS Olivier, MOTTIER Steven, RIVIÈRE Antoine, ~~THORAVAL Laurent~~.

Mmes BAUDAIN Béatrice, BAUDOUX Stéphanie, BERNEZ Virginie, BOULIN Sophie, CHARRAULT Karen, FIANCETTE Odile, LE BRECH Morgane, LEGAY-LEROY Clarisse, SABIN Sophie, VAUTRAIN Florence, VIAUD Marianne.

Absents : Mrs BESNIER Noel, DROCOURT Michel (a donné pouvoir à M. RIVIERE Antoine), LADUREE-ROUSSEAU Jean-René (a donné pouvoir à BENARD Olivier), THORAVAL Laurent (a donné pouvoir Mme FIANCETTE Odile).

Secrétaire : M. MOTTIER Steven

Objet : Tarifs Restauration – accueil périscolaire et A.L.S.H.

Exposé de Mme Sabin

La commission Jeunesse s'est réunie le 2 juillet 2020 pour examiner les tarifs restauration scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H.) applicables à la rentrée scolaire 2020. Il est ainsi proposé :

- d'augmenter de 0,5 % les tarifs de restauration
- d'augmenter de 0,5 % les tarifs de l'A.L.S.H. et du périscolaire
- de ne pas augmenter la journée camp.

Pour rappel, les tarifs sont décomposés en 3 tranches en fonction du quotient familial :

Tranche 1 : QF ≤ 450

Tranche 2 : 451 < QF ≤ 750

Tranche 3 : QF > 751

Restauration		2019/2020			2020/2021			0,50 %
Commune	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3		
repas enfants	3,67	3,89	3,97	3,69	3,91	3,99		
repas adultes	6,85			6,88				
repas personnes âgées	5,74			5,77				

hors Commune	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3
Repas	4,36	4,64	4,74	4,38	4,66	4,76

				2019/2020			2020/2021			0,50 %
ALSH/Mercredi										
Communes	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	
Matinée	4,22	4,47	4,57	4,24	4,49	4,59				
Après-midi	4,51	4,81	4,90	4,53	4,83	4,92				
1 semaine	37,95	40,36	41,15	38,14	40,56	41,36				
Majoration Sortie	3,89	4,14	4,22	3,91	4,16	4,24				
Accueil Matin ou Soir	1,02	1,10	1,12	1,03	1,11	1,13				
Hors communes	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	
Matinée	5,48	5,83	5,94	5,51	5,86	5,97				
Après-midi	5,88	6,24	6,36	5,91	6,27	6,39				
1 semaine	49,33	52,46	53,49	49,58	52,72	53,76				
Majoration Sortie	5,05	5,38	5,48	5,08	5,41	5,51				
Accueil Matin ou Soir	1,32	1,42	1,45	1,33	1,43	1,46				

Camp		2019/2020			2020/2021			0 %
Commune	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3		
Journée	28,67	30,42	31	28,67	30,42	31		

Périscolaire		2019/2020			2020/2021			0,5 %
Commune	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3		
Matin ou soir	1,90	2,02	2,05	1,91	2,03	2,06		
Matin et soir	2,96	3,16	3,21	2,97	3,18	3,23		
hors Commune	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3		
Matin ou soir	2,29	2,45	2,52	2,27	2,46	2,53		
Matin et soir	3,63	3,86	3,92	3,65	3,88	3,94		

ADOpte A LA MAJORITE DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

<p>Vote Pour : 22 Contre : 0 Absentions : 0</p>
--

Fait et délibéré le 09 juillet 2020

Pour extrait conforme,

Le Maire,

C.LEFORT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300070-20200709-01-07-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020

Publication : 09/07/2020

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- Recours administratif gracieux auprès de mes services.
- Recours contentieux pour excès de pouvoir.